

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 9. 6. 2006 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

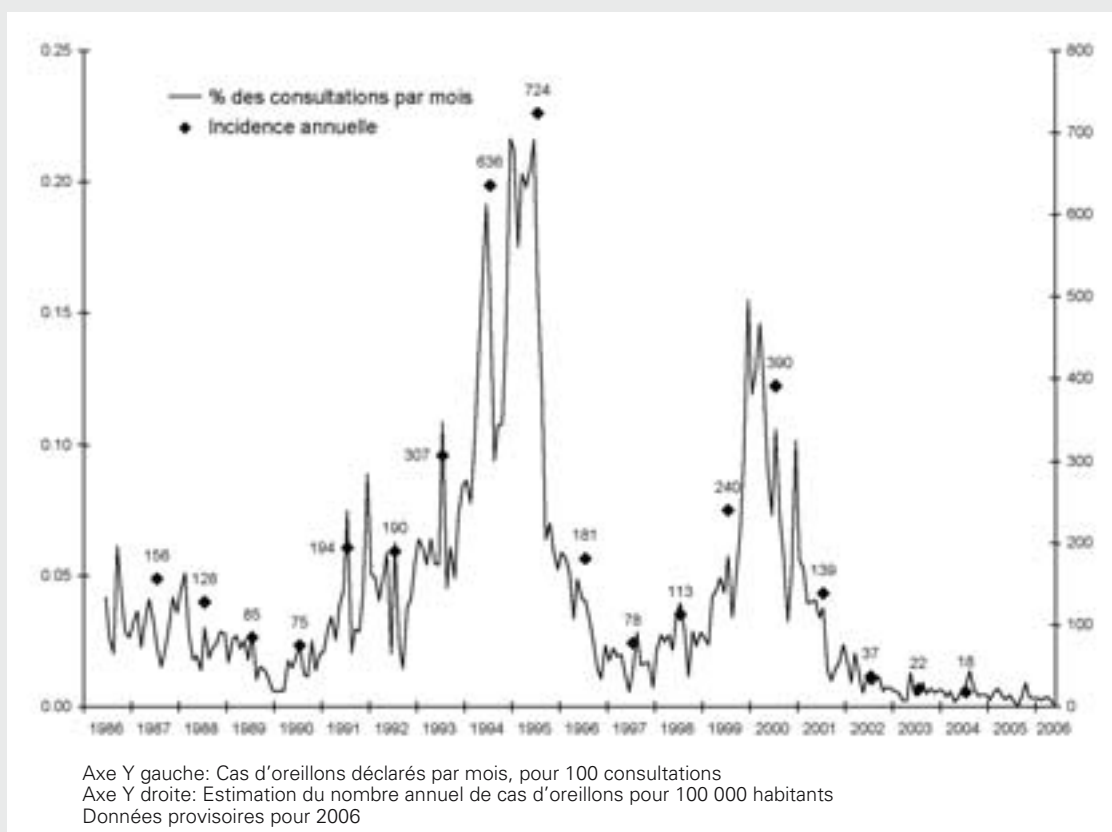
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	20		21		22		23		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	16	0.9	11	0.8	18	1.2	11	0.9	14	1
Rougeole	1	0.1	1	0.1	0	0	0	0	0.5	0
Rubéole	0	0	0	0	2	0.1	2	0.2	1	0.1
Oreillons	1	0.1	0	0	0	0	0	0	0.3	0
Coqueluche	3	0.2	2	0.1	1	0.1	2	0.2	2	0.1
Otite moyenne	87	5.1	73	5.1	55	3.7	49	4.1	66	4.5
Pneumonie	28	1.6	23	1.6	24	1.6	13	1.1	22	1.5
Gastroentérite aiguë	41	2.4	36	2.5	33	2.2	21	1.7	32.8	2.2
Médecins déclarants	182		176		167		152		169.3	

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986 – mai 2006

Les oreillons



Depuis la mise en place du système de surveillance Sentinella en 1986, deux importantes épidémies d'oreillons ont été enregistrées en Suisse,

en 1994–1995 et en 1999–2000. A partir des déclarations des médecins Sentinella, le nombre de cas d'oreillons était estimé à environ

50 000 en 1995. Il se montait à 17 100 en 1999 et à 28 000 en 2000. Depuis lors, le nombre de cas d'oreillons traités dans un cabinet

médical s'inscrit nettement à la baisse: 10 000 en 2001, 2700 en 2002, 1600 en 2003 et 1300 en 2004, pour une incidence de 18 cas pour 100 000 habitants cette dernière année, soit le plus bas niveau jamais enregistré par Sentinella.

En 2005, 42 cas d'oreillons ont été rapportés par des médecins déclarant régulièrement (64 en 2004). Un examen de laboratoire a été effectué pour 29 (69%) d'entre eux: deux cas (7%) ont été confirmés et un (3%) a été écarté (deux sérologies négatives). De plus, 24% des 41 cas retenus pour l'analyse ne remplissaient pas la définition clinique de cas (tuméfaction de la parotide ou d'autres glandes salivaires durant au moins 2 jours). En outre, un seul cas (avec une sérologie négative) était en contact avec un autre cas connu d'oreillons. Comme attendu en dehors des épidémies, la plupart des suspicions d'oreillons rapportées n'étaient donc probablement pas dues au virus ourlien.

De janvier à mai 2006, 13 cas ont été déclarés (données provisoires), contre 24 pour la même période de l'année précédente, soit une diminution de 46%. Mais parmi les 8 (62%) cas pour lesquels un résultat de laboratoire est disponible, aucun n'a été confirmé. Il est donc probable que, comme les quatre années précédentes, une proportion élevée des cas rapportés n'étaient pas des oreillons.

En 1999–2003, la couverture vaccinale contre les oreillons des enfants de 2 ans était de 81%, pour au moins une dose. Elle s'élevait à 87% chez les enfants de 5 à 8 ans (36% pour deux doses) et à 93% chez les adolescents de 14 à 16 ans (53% pour deux doses). Selon une nouvelle enquête menée dans neuf cantons en 2005, la couverture vaccinale s'inscrit à la hausse pour les oreillons, passant de 80% à 85% pour au moins une dose à 2 ans et atteignant 69% à 73% pour la seconde dose, selon l'âge. L'Office fédéral de la santé publique recommande la vaccination de tous les jeunes enfants, selon le calendrier du plan de vaccination: première vaccination ROR (rougeole, oreillons, rubéole) à l'âge de 12 mois, suivie d'une deuxième dose à l'âge

de 15 à 24 mois. Une vaccination manquante peut être rattrapée à n'importe quel âge. Pour les jeunes adultes non vaccinés ou sans immunité prouvée, la vaccination ROR est également recommandée, en particulier pour le personnel médical et pour ceux qui travaillent avec des enfants. ■

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06